



## Emilie LEBAS

Architecte DPLG (ENSA  
Bretagne et Marseille-Luminy)  
Prix de l'architecture de la Réunion 2014  
Femme 44 ans

Vice-présidente CROA La Réunion-Mayotte 2017  
Conseillère CROA La Réunion 2013-2017  
Dirigeante d'une SAS d'architecture  
10, chemin du poisson volant 97 419 La Possession, La Réunion

*Architecte depuis 20 ans, je n'ai pu que constater la lente fragilisation de ma profession. J'ai souvent critiqué sans pouvoir réellement agir, jusqu'à ce que j'intègre le groupe de travail « la commande du particulier ». J'ai ainsi pu mesurer l'impact de notre action au sein du CNOA.*

*Le permis déclaratif en est la preuve. C'est un atout indéniable pour les architectes. Consciente également des importants enjeux internationaux de l'architecture sur l'environnement et le réchauffement climatique, j'aimerais pouvoir m'investir davantage dans l'organisation de mon métier en participant activement au CNOA.*

*Il s'agit aussi de faire entendre la voix des Outre-mer. A La Réunion, nous avons su développer une expertise et des savoir-faire inventifs, innovants et performants en milieu tropical avec une approche environnementale et durable qu'il est important de partager dans le cadre du CNOA.*

*L'architecture tropicale est malheureusement trop souvent absente des débats. Près de 70% des architectes se trouvent en Europe et Amérique du Nord alors que 70 % du marché se situe dans le monde émergent au Sud.*

*L'avenir de notre profession se joue aussi au niveau des instances mondiales et selon moi, il est important d'y faire valoir mon expérience réunionnaise.*

*Je me présente sur la liste la Culture & la Loi, un projet pour les architectes, car nous sommes habités par les mêmes désirs.»*